ROUBAIX

LA VIE SPORTIVE

Voir à notre Vie Sportive *les Résultats complet, d'hier à*

SAINT-OUEN

Voir à notre Vie Sportive *et à notre* Dernière Heure, *les Pronostics pour aujourd'hui à*

AUTEUIL

SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES

CONFERENCES DU DIMANCHE 4 JUIN

Section de Cassel. — A 4 heures et demie, salle du Café Rommel, commune d'Arnèke. Président : M. Amat, « La Télérance », par M. Bujault, professeur au collège de Béthune.

Section de Roost-Warendin. — A six heures du soir, salon Benoit Autem. Président : M. Pasquet, maire de Flers-en-Escrebieux, « La Démocratie », par M. le Docteur Desmons, médecin major en retraite, rédacteur au *Réveil du Nord*.

Section suburbaine d'Arras. — A 4 heures, salle Bourgeois, commune de Vimy. Président : M. J. Viseur, sénateur du Pas-de-Calais, « L'Union des Républicains », par M. Blanguernon, professeur agrégé de l'Université.

Où aller aujourd'hui ?

MUSEE. — Ecole des Arts Industriels. — Ouvert de 10 heures à midi.

MARCHE AUX OISEAUX. — Place Chevreul. — Toute la matinée jusqu'à 1 heure.

VELODROME ROUBAISIEN. — A 3 heures et demie, match Kramer-Baden-Piard. Course de motocyclettes Bathiat-Dupuis.

CONCERTS PUBLICS. — De 4 heures et demie à 6 heures et demie : place du Fontenoy, par la Grande Harmonie. — Au parc de Barbieux, par la Concordia.

Ora pro nobis !

Un seul et c'était lui. — Ça s'avale comme une pilule. — Encore l'histoire de la chauve-souris.

Jeudi matin vers 8 heures, il y avait dans une certaine partie du lycée de Tourcoing, grand remue-ménage.

Nos lecteurs n'ignorent pas qu'en ces temps de persécution religieuse à outrance, notre République « jacobine et sectaire » (d'après M. Motte), entretient encore de ses deniers dans tous les établissements publics d'enseignement secondaire non seulement une chapelle, mais encore un aumônier pour la desservir.

Or, donques, jeudi matin vers huit heures, dans la chapelle catholique, apostolique et romaine du lycée national de Tourcoing, quelques jeunes lycéens étaient convoqués à appuyer pour la première fois de leur vie leurs mentons imberbes sur la nappe de la « Sainte-Table. »

Quelques mères de familles, nous dit l'histoire, avaient tenu pour des raisons diverses à participer au sacré mais rudimentaire repas. Quant aux papas, ils avaient cru devoir se dispenser de la formalité ce qui tendrait à donner raison aux pessimistes qui prétendent que la piété disparaît de plus en plus surtout de l'élément masculin.

Cependant, il faut toujours qu'il y ait au moins une exception pour confirmer une règle.

En l'occurrence l'exception se présenta sous les espèces d'un Monsieur distingué, dont les formes svelte et étaient admirablement dessinées par un habit impeccable et qui tout seul de son siège, hormis les jeunes communiants, alla tirer la langue devant le ministre de Dieu.

Les assistants furent assez intrigués par ce solitaire dont l'identité fut d'abord difficile à établir attendu qu'il se présentait de dos, mais leur curiosité ne tarda point à être satisfaite.

Le Tout-Puissant voulant sans doute éprouver son fidèle serviteur avait rendu la tonderie de pain azime en laquelle il s'était incarné, difficilement ingurgitable.

Ça ne passait pas mieux que s'il se fut agi d'un cachet de coloquinte.

D sorte que lorsque le... patient en eût enfin venu à bout, il se retourna pour respirer et les spectateurs reconnurent... Devinez !... M. Georges Deschodt, pharmacien de deuxième classe de son état, et adjoint au maire de la ville de Roubaix, par la grâce de Dieu et surtout du sectionnement préfectoral !

... Trouvez-vous pas, amis lecteurs, que c'est toujours l'histoire de la Chauve-Souris et des Deux Belettes que j'avais l'heur de vous rappeler hier ?

Lorsque vous direz à M. Deschodt : « Nous ne voulons pas de vous ; vous êtes un blanc ! » M. l'hygiéniste se rengorgeant, vous répondra : « Comment, je suis trop blanc ! Faisant fi de l'enseignement congréganiste, j'ai mis mon fils au lycée !! »

Mais lorsque les membres de la « Ligue d'Union républicaine » (?) et de l' « Union catholique » lui clameront d'autre part : « Allez-vous en vous promener, vous êtes trop rouge ! » M. Deschodt objectera en levant les yeux vers les nues : « Ce que vous me dites-là n'est pas sérieux ! Tenez, en maintes circonstances, le jour de la première communion de mon fils, par exemple, j'ai édifié tous les fidèles de ma dévote piété !... »

A mon sens, il n'est pas tout de même inutile de posséder un adjoint en aussi bonnes relations avec les puissances paradisiaques. Le jour où la situation communale deviendrait par trop critique il nous resterait toujours la suprême ressource de prier M. G. Deschodt de nous faire une Neuvaine afin d'attirer sur la bonne ville de Roubaix les bénédictions du Ciel.

MARCELS.

La Fête des Ecoles des 18 et 19 Juin

A ce propos, nous lisons dans la « Correspondance hebdomadaire de la Ligue Française de l'Enseignement » :

« Le succès de la fête du 18 juin 1905, dépassera celui de la fête du 19 juin 1904.

L'an dernier à la fin de mai, nous n'avions des nouvelles de la fête que dans six mille communes. Aujourd'hui nous sommes assurés que déjà la manifestation est organisée dans douze mille, et nous pouvons affirmer que plus de trente mille communes célébreront la fête des Ecoles le 18 juin. »

Dans cet élan général, Roubaix devait prendre sa place, et comme toujours, il l'a prise d'une façon vraiment triomphale, car, à voir l'enthousiasme qui règne partout, la future fête sera un succès considérable.

Ce n'était pas chose facile pourtant que de monter une foire aux plaisirs dans le cadre un peu restreint de l'Hippodrome. Le talent des organisateurs a surmonté toutes les difficultés et nous assisterons pendant ces deux jours à des fêtes aussi originales que jolies.

Disons tout d'abord que la grande salle de spectacle, la scène, les couloirs et toutes les dépendances seront transformés et serviront à loger les attractions multiples mises sur pied par les différentes associations.

Nous disions dernièrement, que l'Hippodrome allait ressembler à un véritable champ de foire. Jugez-en par l'énoncé de quelques curiosités que l'on nous a citées :

Pendant toute la durée de la fête, concert par deux excellentes fanfares de Roubaix, dont les noms nous seront livrés prochainement.

Entr'actes remplis par des exercices d'acrobatie, de lutte, boxe, poids et haltères, chants et danses de bohémiens et bohémiennes ; ventes aux enchères d'objets précieux et rares, tombolas, etc., etc.

Vente aux étalages de jouets, patisseries, glace, cigares. Buffets froids et buvettes.

Manèges, massacres des vivants, tir à la chandelle, fantasmagorie et magie noire, merveilleuse féerie, revue comique et locale.

Les associations de demoiselles vont se charger de la décoration. C'est dire que ce sera tout simplement exquis.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui qu'une rapide énumération des attractions ; nous nous réservons d'y revenir avec plus de détails.

—o—

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Le bureau de la ligue des Droits de l'Homme (section de Roubaix), se réunira aujourd'hui à onze heures et demie du matin au café de la Presse.

—o—

LA GUERRE AUX TOUTOUS

Le service de la fourrière à chiens a capturé 7 chiens et une contravention a été dressée.

—o—

Les AUXILIAIRES d'ANTOINE de PADOUE

Le jeune Maurice Hottelaert, demeurant rue Saint-Maurice, 17, a trouvé, rue Blanchemaille, deux clefs qu'on peut lui réclamer.

—o—

STATISTIQUE SANITAIRE

Les bureaux de l'état-civil ont enregistré pendant le mois de mai :

129 mariages, 6 divorces, 206 naissances dont 172 légitimes et 34 illégitimes, 9 mort-nés dont 6 légitimes et 3 illégitimes, et 161 décès dont voici les causes :

Fièvre typhoïde 3, scarlatine 1, coqueluche 2, choléra nostra 1, tuberculose des poumons 27, autres tuberculoses 4, cancer 9, méningite simple 3, congestion 14, maladies organiques du cœur 13, bronchite aiguë 6, pneumonie 6, autres affections de l'appareil respiratoire 13, affections de l'estomac 2, diarrhée et entérite 13, hernies 2, néphrite 3, tumeurs 1, septicemie puerpérale 1, débilité congénitale 4, débilité sénile 9. Morts violentes 3, suicides 5, autres maladies 16.

H. Nauwelaers CHIRURGIEN-DENTISTE 5, rue du Collège, Roubaix — Extraction sans douleur Maladies de la bouche.

L. 596.

Informations et Communications diverses

VACCINATION ET REVACCINATION. — La constatation des résultats des vaccinations qui ont été opérées le jeudi 25 et le dimanche 28 mai dernier sera faite le dimanche 4 juin, de 9 heures à 11 heures du matin, et le jeudi suivant 8 juin, de 4 à 5 heures du soir, ruedes Lignes, 17, et place Notre-Dame.

Ces séances étant réservées exclusivement aux constatations, il ne sera procédé à aucune vaccination ou revaccination.

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — *Groupe Beaux-Arts Architecture.* — Ce groupe se réunira le dimanche 4 juin, à 10 heures et demie du matin au siège de l'Association, Café des Arcades, rue Neuve, 55.

Groupe Peignage et Filature. — Le groupe Peignage et Flature se réunira le dimanche 4 juin, à 10 heures et demie, au siège de l'association, Café des Arcades, rue Neuve, 55.

EXCURSION A LIEGE. — C'est aujourd'hui dimanche qu'iront à Liège les cinq délégués envoyés par l'Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels. Ces délégués seront chargés de préparer l'excursion de la Fête des Fabricants et de plus de faire un rapport sur la partie technique les concernant, rapport qui paraîtra dans le Bulletin.

CONTRIBUABLES A VOS POCHES. — Les contribuables sont informés que les rôles relatifs aux contributions des patentes (1er trimestre) de la Chambre de commerce sont déposés chez MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

Dépôt des Cartes Postales Ed. G B, au Grand Bazar. 612-4.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU KURSAAL DE LILLE

Au Kursaal de Lille, la Mobinière dont les représentations ont été malheureusement interdites à Roubaix, continuera à donner jusqu'à dimanche les originales et désopilantes chansons des rues, dont le succès va toujours grandissant. Ce n'est donc que lundi que la divette Aimée Faude interprétera ses chansons naïves, tandis qu'en raison d'engagements antérieurs, *Les Deux Jarretières*, le long éclat de rire de G. Champavert, et l'*Outrage*, l'œuvre cinglante de Bonis-Charancle céderont la place à *Petite bonne sérieuse*, et à *Chez les Puces*, et que le spirituel chansonnier Roger de Beaumercy donnera la primeur de ses chansons qu'il a écrites depuis son départ.

Dimanche, à 3 heures, matinée avec le même spectacle que le soir.

CONCERTS PUBLICS. — Des concerts publics seront exécutés par la Concordia-Harmonie, le dimanche 4 courant, à 4 heures et demie, au parc de Barbieux, et le jeudi 8 du même mois, au quartier de l'Entrepont.

— Par la Grande Harmonie le dimanche 4 juin courant, à 4 heures et demie du soir, place du Fontenoy.

Cinéma gratis 4. 1. jours : Galeries Lilloises

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 3 JUIN 1905

Naissances. — Adolphine Claeys, rue du Fort, 96. — Eugène Platel, rue de Tourcoing, 172. — Césarine Desmarets, rue d'Iéna, 3. — Marie Vernier, boulevard de Cambrai. — Charles Florin, rue Archimède, cour Losfeld, 7. — Yves Dubruile rue Dammartin, 51.

Décès. — Hubert Dachet, 53 ans, tisseur, rue Saint-Jean, 134. — Edouard Ribeaucourt, 75 ans, rentier, rue du Grand-Chemin, 37. — Jeanne Décle, 3 ans, couturière, rue des Arts, 78. — Jean Bargillat, 66 ans journalier, rue Blanchemaille. — Camille Coryn, 62 ans, tisserand, rue Blanchemaille. — Augustine Desbonnet, 16 mois, Grande Rue, 131, petite cour Lefebvre, 1. — Etienne Delcroix, 62 ans, tisserand, rue de l'Epeule, 215, cour Agache, 3.

BELLENGUEZ Bd Liberté, 61, Lille. Complet s. mes. 45 f. Pardessus s. m. 35 f. 1029-4

TOURCOING

Le dimanche 4 Juin à Tourcoing

Concert public. — A 5 heures du soir, sur la place Thiers, par la Fanfare du Point-Central.

Promenade scolaire. — A 2 heures 1/2, réunion, sur la place Thiers, des enfants des écoles de garçons qui se rendront en excursion à la ferme Delebergue, à la Croix-Rouge, précédés des clairons, fifres et tambours.

Ducasse. — Place des Phalempins.

Au bureau des Postes

Les employés des postes sont-ils à la disposition du public ou bien le public est-il à la disposition des employés des postes ? C'est là une question facile à résoudre et pas n'est besoin d'y répondre.

Pourtant un employé des postes de Tourcoing semble croire que le public est à sa disposition et nous protestons énergiquement contre sa manière d'agir.

Cet employé occupait hier, samedi, à sept heures dix, du soir, le guichet des télégraphes et téléphones, au-dessus duquel se trouve une pancarte portant ces mots : « Vente de timbres-poste. »

Hier donc, à l'heure dite, nous nous présentâmes audit guichet et nous demandâmes des timbres à cinq centimes.

L'employé en question, après nous avoir fait attendre quelques instants, se montra enfin et, après nous avoir dévisagé (sans doute notre qualité de rédacteur de « L'Egalité » ne lui plaisait point), refusa de nous remettre les timbres demandés, en nous disant de nous adresser à un des guichets voisins. Or, ceux-ci étaient encombrés et le Monsieur-employé, malgré notre protestation s'en alla se promener dans le bureau en refusant « carrément » de nous satisfaire.

Nous persistâmes cependant, et nous attendîmes au guichet. L'employé revint quelques minutes plus tard et, enfin.... consentit à nous remettre ce que nous demandions, non sans prétendre qu'il n'était pas à la disposition du public.

Si tous les employés des postes avançaient les mêmes théories, nous serions bien, nous, tous gens pressés, qui nous morfondons déjà trop souvent devant les guichets postaux.

Jean HENRY.

—o—

SUITES MORTELLES D'UN ACCIDENT

Le 22 mai dernier, M. Abraham Vandebrouck, éboueur de la ville, demeurant rue de Lens, passait avec son tombereau dans la rue de Roncq à trois heures de l'après-midi. Par suite d'un brusque mouvement du cheval, le malheureux glissa et tomba sous le véhicule dont une roue lui passa sur le corps. Transporté à l'Hôpital, M. Vandebrouck, reçut les soins de M. le docteur Catteau, qui constata une fracture d'une cote, un écrasement de deux doigts du pied droit, et prescrivit un repos d'un mois.

Mais des complications sont survenues et le malheureux éboueur, a succombé à ses blessures dans la nuit de vendredi à samedi.

M. Vandebrouck, qui était âgé de 56 ans, était marié et père de cinq enfants.

Ses funérailles auront lieu lundi matin.

—o—

GRAVE ACCIDENT DANS UN TISSAGE

Samedi matin, vers dix heures et demie, M. Albert Delmotte, âgé de de 23 ans, tisserand, était occupé dans la salle du tissage de l'établissement de M. Dumortier-Cuignet, 24, rue des Piats. A un moment donné, par suite d'un faux mouvement, l'ouvrier eut le médius gauche engagé entre le bâti de la manivelle de son métier.

Blessé grièvement, M. Delmotte reçut les soins de M. le docteur Catteau, qui constata une fracture compliquée et une plaie de la dernière phalange du médius gauche. Il prescrivit un repos de 30 jours.

M. Delmotte a été reconduit ensuite chez lui, 147, rue du Tilleul.

—o—

AUX PREVOYANTS DE L'AVENIR

Nous rappelons que les deux sections de Tourcoing des *Prévoyants de l'Avenir* organisent pour le dimanche 24 septembre prochain une fête-conférence à laquelle assisteront MM. Chaleuis et Dugas, président et vice-président du Comité central. Plusieurs sociétés musicales et quelques artistes très distingués prêteront leur concours à cette fête de propagande.

Le programme en sera publié ultérieurement.

—o—

CONTRIBUABLES A VOS POCHES

Le rôle supplémentaire de la contribution des patentes du 1er trimestre 1905, revêtu des formalités prescrites par la loi, est en recouvrement à partir du 4 juin.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater du 4 juin, pour adresser au préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations auxquelles ne serait pas joint l'extrait du rôle ne seront pas admises. Celles qui auront pour objet une cote égale ou supérieure à 30 francs devront être rédigées sur papier timbré.

—o—

LEURS RENTES

Chez Lorthiois frères, peigneurs, 8, rue Charles-Watinne, un emballeur, Edmond Hostyn, 35 ans, demeurant place Thiers, cour Liagre, s'est fait une entorse du pied droit en tombant de l'escalier du triage, 5 à 6 jours de repos.

— Chez Léon Chantry, entrepreneur de peinture, 119, rue Nationale, un ouvrier peintre, J.-B. Devrasch, 37 ans, demeurant 43, rue Jourdan, s'est fait une entorse du pied gauche en tombant de son échelle, 10 jours de repos.

— A la brasserie Desurmont, 4, rue de Gand, un garçon brasseur, Julien Delobel, 39 ans, demeurant à Linselles, en portant une rondelle de bière est tombé sur le genou gauche. Une hydarthrose nécessitera 8 à 15 jours de repos.

— Chez Christory fils, filateur, rue de Renaix, un ouvrier, Gustave Leleu, 24 ans, demeurant 24, rue des Flandres, s'est brûlé aux doigts en mettant une corde à son métier, 10 jours de repos.

—o—

EXTRADITION

La gendarmerie de Tourcoing a remis aux gendarmes belges un nommé Maifait Benoît, 47 ans, menuisier, né à Tournai (Belgique), réclamé par le parquet de cette ville sous l'inculpation d'abus de confiance. Maifait venait de la prison de Lille.

—o—

ARRESTATION D'UN EXPULSE

Les gendarmes de Tourcoing ont arrêté samedi matin à Bondues un nommé Eugène Verstraete, âgé de 40 ans, ouvrier agricole, né à Eladen (Belgique) et demeurant à Roubaix, en logement rue de l'Epeule.

Cet individu, sous le coup d'un arrêté d'expulsion, a été transféré à Lille samedi après-midi.

SAVON du CONGO Exiger le nom Victor VAISSIER

Informations et Communications diverses

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé samedi matin aux halles de Tourcoing 500 kilos de marée, 550 kilos de pois, 30 kilos de tomates, 30 kilos de haricots verts, 100 kilos de fromage, 250 bottes d'asperges, 430 kilos de cerises, 75 kilos de fraises, 350 artichauts, 40 kilos de beurre.

LES EPAVES. — Mlle Lucie Vansteenkiste, 12 ans, demeurant rue Saint-Jacques, a déposé au bureau de police une paire de lorgnons qu'elle a trouvée rue de Renaix.

—M. Félix Cornelus, demeurant 98, rue de la Belle, a déposé au bureau de police un portemonnaie contenant une certaine somme.

— M. Charles Parent, rue Saint-Jacques, a déposé au bureau de police un portemonnaie contenant un peu d'argent.

— Mlle Germaine Delannoy, rue de Mézières, a déposé au bureau de police un portemonnaie trouvé par elle rue de Wasquehal et contenant de l'argent.

— Un chien ratier blanc, tâché de noir à la tête, est à la disposition du propriétaire chez Léon Castelain, 46, rue du Dahomey.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ETRANGERE. — Du 28 mai au 4 juin, il est arrivé à Tourcoing 5 hommes, 4 femmes, 4 enfants de nationalité étrangère. Il en est parti 3 hommes, 3 femmes et 7 enfants.

C'EST UTILE

Nos lecteurs apprendront avec satisfaction que M. Bonnefoy, le distingué contrôleur des contributions directes de 1re classe vient de se démettre de ses fonctions pour ouvrir à Lille, 4, rue Jean-Bart, un cabinet d'avocat-conseil en matière de contributions directes.

Tous les contribuables de la région du Nord, patentés et autres, seront heureux d'avoir sur place un défenseur d'une telle compétence. 1273-6

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 3 juin 1905

Naissances. — Duhamel Maurice, rue Denfert, Rochereau, 34. — Biekman Yvonne, rue de la Blanche-Porte, cour Dewitte, 34. — Breuvart Marie, rue Lavoisier, 3.

Publications de mariages. — Entre : Bailleul Henri, surveillant de fabrique à Tourcoing, et Liagre Germaine, ménagère à Mouscron. — Bottoen Henri, maçon, rue des Orions, et Selosse Eugénie, doubleuse, rue du Brun-Pain, 24. — Coulon Adolphe, vannier à Comines, et Depoot Pauline, marchande, rue de Mons, 34. — Buyck Georges, concierge à Tourcoing, et Lefebvre Marie, lingère à Bruxelles. — De Backer Adolphe, peintre, rue du Touquet, 118, et Warrot Flore, soigneuse, rue du Touquet, 120. — De Kuyssche Jules, sécheur, rue du Prince, 17, et Debuine Marthe, bobineuse, rue des Girondins, 31. — Deroo Georges, préposé des douanes à Godewaersvelde, et Deroo Stéphanie, femme de chambre à Bailleul. — Descamps Théodore, rattacheur, rue du Tilleul, cour Delplanque, et Farvacques Esthel, soigneuse, rue Serpentine, 2. — Dhallewyn Marceau, rattacheur, rue du Général-Souham, 98, et Franchomme Malvina, soigneuse, rue du Dahomey, 91. — Grafiin Georges, menuisier à Moulette, et Gillis Madeleine, femme de chambre à Tourcoing. — Lenis Adémar, sans profession, rue de Gand, 14, et Kerkhove Louise, cafetière, rue de l'Industrie, 1. — Montagne Zéphirin, jardinier, rue de la Croix-Blanche, à Bondues, et Braconnier Clémence, couturière, rue Ingres, 83. — Naessens Jules, tisserand, rue Marceau, 10, et Desmettre Adèle, tisserande, rue des Flandres. — Plateau Jules, typographe à Roubaix, et Deleu Hélène, cuisinière à Lille. — Ponsin Louis, marchand de vins et spiritueux à Douai, et Buffin Jeanne, sans profession, rue Carnot, 82. — Spagnaerts Joseph, filtreur à Roubaix, et Ninove Marie, rattacheuse, rue du Clocher, 25. — Vandorpe Eugène, menuisier à Tourcoing, et Vandenberghe Victoire, couturière à Roubaix. — Wacguenaire Urbain, teinturier, rue du Maréchal-Brume, 29, et Raestens Victorine, dévideuse, rue Racine, 47. — Mouton J.-B., marchand de déchets à Mouscron, et Wicart Camille, sans profession, rue Achille-Testelin, 199.

Décès. — Wicart Eugénie, 60 ans, sans profession, rue Achille-Testelin, 207. — Delnatte Julien, 2 ans, rue de Cronstadt, 1. — Scalbert Emilienne, 8 ans, rue de Renaix, 67.

LES **MOTEURS** « EXACT » « CHAMPION » « PHENIX » à gaz, gaz pauvre et essences.

et le nouveau **Gazogène-Epurateur** « Exact Consommation : 1 Centime PARCHEVAL HEURE ont réalisé plus de 80 ventes à l'Exposition d'Arras et y ont obtenu les plus hautes récompenses.

CALOIN & MARC, constructeurs à LILLE

15, 17, 19, rue Kuhlmann. Ventes. Locations

537-4.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

UNE SUPERCHERIE. — La feuille qui s'imprime 71, Grande-Rue, à Roubaix, insinue que le nommé Haesbrouck, qui a fait l'objet d'une plainte déposée par M. Desbarbieux, maire, en tentative de corruption, bénéficie d'une ordonnance de non-lieu.

Le fait n'est pas exactement rapporté attendu qu'il y a retrait de plainte avec excuses écrites. Nous publierons incessamment la lettre de M. Haesbrouck envoyée à M. Desbarbieux ; elle réserve des surprises pour ceux qui se croient impeccables et sont toujours prêts à jeter la déconsideration sur des adversaires politiques.

— Le même journal, en ce qui concerne la « Grande Harmonie », déclare, ce matin, qu'il a été le jouet d'un mauvais plaisant !!

Il ne faudrait probablement pas chercher longtemps pour apercevoir les ficelles dont on s'est servi afin de donner corps à une histoire dont le public est déjà saisi.

Est-il vrai que les prix des fameux instruments à vendre aient été remis à divers pour activer la liquidation du stock des cuivres et des bois ?

Nous avons sous les yeux une notice desdits instruments. Que doit-on en conclure ? Qu'il ne peut y avoir de feu sans fumée !!

MUSIQUES. — En raison du grand nombre de ducasses de quartier organisées pour aujourd'hui et demain permission est accordée pour jouer de la musique et danser jusqu'à minuit.

WASQUEHAL

RANCUNES CLERICALES. — Le citoyen Lejeune-Mullez, maire de la commune de Wasquehal, vu l'insistance de la famille Delesalle d'écarter le Conseil municipal du cortège funèbre de l'ancien maire Désiré Delesalle, vient d'envoyer à chaque conseiller la lettre suivante :

Citoyen et cher collègue,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits relatifs aux funérailles de M. Delesalle Désiré.

Jeudi dernier, 1er juin, comme vous le savez, le Conseil municipal profita de sa réunion pour décider qu'il prendrait part en corps aux funérailles de M. Delesalle Désiré, ancien maire de notre localité.

Le lendemain, je fis aviser, par un garde-champêtre, la famille du défunt de notre décision, et la fis prier de vouloir nous confier quelques lettres de faire-part que je remettrais ensuite à MM. les conseillers en même temps que la convocation. MM. Delesalle frères me firent la réponse suivante :

« Monsieur le Maire,

En réponse à la démarche que votre garde a faite ce matin, nous avons jugé, d'après la dernière volonté de notre frère défunt, qu'il n'y ait aucune manifestation à son convoi.

Signé : DELESALLE frères. »

A cette lettre je répondis, le 2 juin, par la lettre suivante :

« Messieurs Delesalle frères,

En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal a décidé d'assister, sans aucun parti pris, aux obsèques de l'ancien maire de Wasquehal, Désiré Delesalle.

Agréez... »

Le 3 juin je recevais le mot suivant :

« Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre du 2 juin, de nouveau nous vous prions de ne pas assister en corps aux obsèques de notre frère regretté, M. Delesalle. Nous avons appris par le *Journal de Roubaix* que vous faisiez convoquer le Conseil municipal à cet effet, cela est contraire à notre volonté, nous tenons absolument que les funérailles conservent un caractère tout à fait intime et privé.

Recevez, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Signé : DELESALLE frères. »

Devant cette insistance à écarter du cortège funèbre le corps des élus de Wasquehal, il ne reste qu'une seule mesure à prendre : considérer donc comme nulle et non avenue la convocation qui vous a été faite à ce sujet.

Chacun de vous reste libre et agira selon ses inspirations personnelles.

Je tiens, pour terminer, à appuyer sur ce point : l'absence de raison pouvant justifier le grossier refus qu'on oppose à notre démarche. En assistant officiellement aux funérailles de M. Delesalle, nous voulions rendre hommage à un magistrat de notre commune ; nous obéissions à cette seule pensée. Nous sommes en droit de nous étonner de l'opposition que la famille fasse à la réalisation d'un sentiment louable en soi. Au surplus il reste acquis que l'administration municipale actuelle n'a pas failli à son devoir, et que si elle n'a pu le remplir publiquement et avec éclat, la faute en revient à MM. Delesalle qui ne savent pas imposer silence à leurs rancunes cléricales, même au bord de la tombe de leur frère.

Recevez, citoyen et cher collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,
LEJEUNE-MULLIEZ.

PENTECOTE. — FETES DE LILLE

Les Mercredi 7 et Jeudi 8 Juin, aux Galeries Lilloises, **Vente-Réclame Monstre** d'une grande quantité d'articles, **Véritables Cadeaux**. Superbe Prime.

LILLE

—o—

AU FEU !

Un commencement d'incendie s'est déclaré, samedi, vers six heures et demie du matin, à la fabrique de vernis Bériot, située entre le passage à niveau de la porte d'Arras et celui de la porte des Postes.

Un ouvrier, M. Charles Dupont, qui venait de retirer du feu une marmite de vernis en ébullition la déposa près d'un tonneau de résine qui s'enflamma à son contact.

M. Dupont s'efforça d'étouffer les flammes, mais comme il venait d'être grièvement brûlé à la main gauche, il dut appeler au secours. Plusieurs ouvriers et des voisins accoururent à ses appels et parvinrent à éteindre le commencement d'incendie à l'aide de seaux de terre et de seaux d'eau.

Lorsque les pompiers de la caserne Malus arrivèrent sur les lieux, trois minutes après, le sinistre était conjuré.

Les dégâts, peu importants, sont couverts par une assurance.

—o—

ATTENTION AUX SATYRES !

Une fillette de 11 ans, la petite Marie Senaf, dont les parents demeurent chemin des Vignerons, au faubourg d'Arras, longeait la voie du chemin de fer de Lille à Béthune pour revenir de Ronchin, hier soir, lorsqu'à quelque distance du passage à niveau de la porte d'Arras, un individu se précipita sur elle, la renversa sur le sol et s'apprêta à la violer.

Fort heureusement un ouvrier du chemin de fer qui avait aperçu la scène accourut au secours de l'enfant. A sa vue, l'ignoble satyre prit la fuite. La police le recherche, sur le signalement qui lui a été fourni.

—o—

LE MULET DU CHIFFONNIER

Dans la matinée du samedi 27 mai dernier M. Decocq père, chiffonnier, demeurant rue Baudin, recevait la visite d'un de ses voisins, chiffonnier comme lui, un sieur Pierre Louis, demeurant également rue Baudin, qui venait lui demander un grand service.

Ayant une certaine quantité de ferraille à porter à la gare d'Arras, il venait le solliciter de lui prêter son mulet ainsi que sa voiture.

M. Decocq père, qui a bon cœur et ne sait rien refuser accepta, et le mulet fut aussitôt attelé, prêt à partir ; seulement, il fut convenu que le fils de M. Decocq accompagnerait Pierre Louis.

Le chargement opéré, on se mit en route. Nos amis firent la rencontre d'un sieur Edmond Serneels, chiffonnier également qui habite rue Montaigne, 26. Ce dernier, invité par les deux hommes les accompagna jusqu'à Arras, se laissa tenter par l'offre et prit place dans la cariole.

La route se fit gaiement et nombreuses furent les chapelles visitées par nos trois voyageurs.

Arrivés à la gare d'Arras, on opéra le déchargement et, à seule fin de supporter plus facilement la fatigue, on vida de nombreux flacons qui firent tourner la tête à nos chiffonniers.

Satisfait du voyage, M. Pierre Louis proposa alors de se rendre à Sallaumines, qui est situé à quelques kilomètres d'Arras et où, disait-il, habitait un de ses frères, cabaretier, qui serait très heureux de les recevoir.

La proposition fut acceptée d'emblée et l'attelage conduit tant bien que mal par nos voyageurs arriva chez le « frangin » de Pierre Louis, vers 9 heures du soir. Là, on continua à faire une noce effrénée, qui exerça à ce moment une fâcheuse influence sur l'esprit de Pierre Louis.

Ce dernier profitant de l'état d'ébriété lamentable dans lequel se trouvait le fils de M. Decocq, lui faisait signer un billet déclarant avoir vendu le mulet et la voiture pour une somme totale de 75 francs.

Naturellement, l'acquéreur était le frère de Pierre Louis, qui n'avait versé paraît-il, aucun argent.

Tout à coup, Serneels qui s'était assoupi, s'éveilla et crut bon de faire remarquer à Pierre Louis, le chiffonnier, que le mulet, pas plus que la voiture n'appartenaient au fils Decocq et que ce dernier n'avait pas le droit de conclure un tel marché, et que le père Decocq seul avait le droit de vendre son attelage.

Pour une réflexion aussi juste, Serneels reçut un violent coup de tête de Pierre Louis qui l'envoya rouler sur le sol.

Dès ce moment, Serneels devint silencieux comme une carpe et n'osa plus protester contre la vente.

Nos trois hommes revinrent alors à Lille, où l'on juge de la colère de M. Decocq, père, en apprenant l'aventure de son pauvre mulet qu'il estimait avec l'attelage, à une somme de 400 francs. Furieux, il alla porter plainte. Pierre Louis fut arrêté et écroué à la maison d'arrêt sous l'inculpation d'abus de confiance.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

TEN AS UN ŒIL. — Mennechez Alfred, frappeur aux établissements Cail, s'étant pris de querelle avec son forgeron, Breucq François, il arriva que Mennechez reçut quelques horions, ce qui fait qu'il a l'œil tuméfié, le nez enflé et un poignet contusionné.

Sur plainte de ce dernier, la police a ouvert une enquête.

ET L'ETIQUETTE ! — Salengros Joseph, domestique au service de M. Denis, à Théant, s'est vu dresser procès-verbal pour défaut d'étiquette sur ses pots au lait.

OU ES-IL ? — Dusséaux Nestor, domestique au service de M. Carpentier, marchand de fer, est disparu depuis le 30 mai, après avoir reçu sa paie.

Sa femme, justement inquiète, a sollicité le concours de la police pour l'aider dans sa recherche.

ALLEZ-Y. — La vérification des poids et mesures se fera à la Mairie les 5, 6 et 7 courant, de 8 heures et demie à midi, et les 8, 9, 10 et 13, aux mêmes heures, salon Dubois.

DOUCHY

A L'AIL ! — Les jeunes Fernand D..., René D..., Emile T..., galopins de 12 à 7 ans, ont dépouillé les jardins des nommés Vinstock, Poulain, Moreau, Marlière, Duval, de leur récolte d'ails et d'échalottes.

Procès-verbal a été dressé.

HERIN

LA MISERE. — Louise Caplier 60 ans, et Léopold Chuffart, 33 ans, ont été arrêtés pour vagabondage par la gendarmerie et écroués à Valenciennes.

BRILLON

DU PTIT BOIS CASSE. — Les nommés Martin et Leleu, ont porté plainte contre des inconnus qui ont enlevé dans leurs pépinières une dizaine de peupliers.

Une enquête est ouverte.

ONNAING

VIENS, POUPOULE. — 12 poules et 4 lapins ont été dérobées chez la veuve Cossiau, par des maraudeurs inconnus.

Le préjudice est évalué 30 fr., et la gendarmerie a ouvert une enquête.

SAINT-AMAND

LA FRAUDE. — Des douaniers des brigades de Saint-Amand et d'Hasnon ont trouvé cachés dans un champ, au lieu dit « Moulin Blanc », 4 sacs de tabac pesant ensemble 360 livres.

IMPRUDENCE. — La belle-sœur de M. Jillon, marchand de frites, rue des Fèves, pour activer son feu, eut l'imprudence de se servir de pétrole ; mal lui en prit car le feu se communiqua à ses vêtements. Grâce à la présence de la femme Renault, le feu put être éteint.

La victime de cet accident n'a reçu que quelques brûlures heureusement sans gravité.

UNE MISEREUSE. — Hier, vers 5 heures du soir, l'agent Houzé, de service rue de Valenciennes, a arrêté chez Mme veuve Décamps, un miséreux. Il n'avait sur lui aucun papier ni argent et pas même de chemise.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

TRAGIQUE ACCIDENT

Avant-hier soir, vers 5 heures, deux ouvriers Cayeux Edmond, journalier, domicilié à Coulogne, et Démaret Jules, âgé de 25 ans, ouvrier agricole, sortaient du café tenu, le long du canal de Calais, par M. Demazeux.

Sur leur demande, le cabaretier qui tient en outre à cet endroit, le poste de passeurs, passa dans son bac sur l'autre rive, les deux amis qui s'éloignèrent dans la direction du pont de fer.

Ayant un besoin naturel à satisfaire, ils s'arrêtèrent. Démaret se retournant pour parler à son compagnon aperçut l'infortuné qui se débattait au milieu du canal.

Légèrement gris, l'infortuné avait dû s'approcher trop près de la berge, faire un faux pas et rouler à l'eau.

Ne sachant pas nager, et ne pouvant conséquemment porter secours à son ami, Démaret revint en courant sur ses pas, devant la demeure de M. Demazeux qu'il appela à l'aide.

Le batelier arriva aussitôt avec sa barque, et muni d'une gaffe il sonda le canal à l'endroit où l'ouvrier avait disparu.